

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 6 février 2026 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 30 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire
Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Jean-Marc WILLIG, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN, Thierry DINTZER, Véronique HECHINGER, Linda NOTHDURFT, Jean-Marc BURGEL, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL

Excusés : David HOUX, Tony LEFRANCOIS

Procurations : David HOUX à Steve GUTHMANN

Monsieur Linda NOTHDURFT, Conseillère Municipale, est désignée en tant que secrétaire de séance.
Elle sera assistée du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

5. BUDGET COMMUNE : APPROBATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 EN COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-12 et suivants relatifs au compte financier unique ;

Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 établi conjointement par l'ordonnateur et le comptable public pour le budget Commune ;

Considérant que le CFU retrace l'ensemble des opérations budgétaires, comptables et financières du budget de la commune pour l'exercice 2025 ;

le maire, président de droit de la réunion « normale », peut assister à la discussion, mais doit se retirer lors du vote. Il faut donc élire un président temporaire.

Un vote à main levée a lieu, suite à la candidature de Nicolas Konradt

Nicolas Konradt est élu président du Conseil Municipal pour la durée du vote du compte financier unique.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget de la commune se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Prévu : 1 705 000,00 €

Réalisé : 1 130 060,14 €

Recettes de fonctionnement :

Prévu : 1 705 000,00 €

Réalisé : 1 767 302,97 €

Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 637 242,83 €

Accusé de réception en préfecture
068-216802520-20260206-DCM-2026-01-5-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026

Dépenses d'investissement :

Prévu : 690 000,00 €

Réalisé : **447 599,23 €**

Recettes d'investissement :

Prévu : 690 000,00 €

Réalisé : **219 130,89 €**

Soit un déficit d'investissement de clôture de : 228 468,34 €

Le résultat global de clôture est excédentaire de 408 774,49 €

Monsieur le Maire sort de la salle et le président de séance propose d'adopter le Compte Financier Unique 2025.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 tel que présenté.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 18	Dont présents : 17	Dont procuration : 1
Pour : 18	Abstentions :	Contre :

Retour du maire

Monsieur le Maire entre dans la salle et remercie toute l'Assemblée du témoignage de sa confiance.

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 12/02/2026

Le Maire,
Bernard KEMPF



La secrétaire de séance
Linda NOTHDURFT